COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 janvier 2015

Tour & Taxis: pas de permis pour le bâtiment Meander tant que la principale zone d'habitat n'aura pas un plan cohérent

Le BRAL, mouvement urbain pour Bruxelles, demande que le nouvel immeuble de bureaux destiné à la Communauté flamande ne bénéficie d'aucun permis aussi longtemps que la principale zone d'habitat du site de Tour & Taxis ne sera pas dotée d'un plan cohérent (T&T). Selon le BRAL, « la planification de cette zone cruciale fait actuellement défaut, un avis que partagent d'ailleurs plusieurs services régionaux ». Pour mémoire, le BRAL suit de près ce dossier de T&T depuis la fin des années 1990.

Les plans de ce nouvel immeuble ont fait l'objet d'une enquête publique fin 2014 et restent aujourd'hui en attente d'un feu vert de la part des autorités. Les images du bâtiment sont connues depuis longtemps et le « Meander » a laissé son empreinte dans la mémoire de l'opinion publique. L'aspect le plus surprenant de cette demande urbanistique ne résidait pas dans le bâtiment lui-même – qui a d'ailleurs bénéficié de certaines améliorations – mais bien dans les effets secondaires regrettables qu'il générait sur le site.

L'immeuble de bureaux se trouve en partie sur une parcelle du site pour lequel un permis avait déjà été octroyé en 2009. Par voie de conséquence, il n'est pas possible d'augmenter le nombre de bureaux sans prévoir des logements supplémentaires. Il fallait donc intégrer d'une manière ou d'une autre ces logements dans la zone d'habitations prévue. Cette zone, la « zone M », est située entre la gare maritime et la rue de l'Escaut.

Steyn Van Assche (BRAL) : *« Nous sommes quelque peu surpris par la typologie et l'implantation de ces logements.* ***Mais le point le plus important est que cette demande de permis modificative ainsi que l'ensemble des permis modificatifs antérieurs ont considérablement mis à mal la cohésion de ce quartier résidentiel.*** *Nous savons en outre que cette demande de permis modificative n'est que la première d'une longue et épuisante série et que seul le propriétaire a connaissance de ce que sera le résultat définitif. Nous nous trouvons donc dans la phase cruciale du développement de ce nouveau quartier de la ville et sa planification globale fait totalement défaut ».* Bon nombre de services de la ville partagent cette appréciation, comme en témoigne l'avis qu'elles ont formulé (16/12) à cet égard :

> *« Avis FAVORABLE sous réserve* ***:***
>
> *- de garantir le développement concomitant des logements de la zone M avec les autres affectations de la ZIR 6A;*

- d'améliorer la cohérence urbanistique du développement de la zone M, notamment sur le plan de l'implantation des immeubles ;

*- de faire en sorte (en travaillant avec le maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale) que la qualité architectur*ale des projets implantés dans la zone M soit optimale ;

…. »

L'avis remis par la commission de concertation – présidée par la Ville de Bruxelles – n'était pourtant pas unanime. Pire encore: même s'il bénéficie du soutien de la majorité des services représentés au sein de la commission de concertation, il s'agit officiellement d'un avis minoritaire. Il revient désormais à la Région – et plus précisément au fonctionnaire délégué – d'octroyer effectivement le permis.

Le Bral demande par conséquent que les conditions susmentionnées soient imposées et que le nouveau Bouwmeester/maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale puisse avoir la possibilité de gagner ses premiers galons bruxellois. Steyn Van Assche (BRAL) : *« Le moment est venu pour la Région bruxelloise de montrer qu'elle est prête à se battre pour une planification et un habitat de qualité. Le propriétaire, pour sa part, pourra certainement s'appuyer sur l'expertise du maître architecte afin de rectifier et de corriger les dérapages de ce dossier. Et la nécessité absolue pour lui d'obtenir le permis relatif au Meander est une raison supplémentaire de se montrer constructif. »*

Enfin, le Bral estime également que **le déplacement du parking provisoire juste à côté du nouveau parc en construction est inapproprié**. « *Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il plombe l'ambiance visuelle. La première partie du parc de T&T est une très belle réussite. Personne n'est content de l'emplacement de ce parking provisoire en plein air et nous espérons qu'une solution sera proposée. En ce qui nous concerne, nous préférerions qu'il disparaisse, purement et simplement »*.

Contact: Steyn Van Assche, 02 217 56 33 et 0498/13 25 86

***Bral | mouvement urbain pour Bruxelles** est une association bruxelloise néerlandophone, rassemblant des groupes d'habitants, des organisations et des Bruxellois ayant le même engagement : une ville viable où chacun peut se déplacer, peut habiter et séjourner d'une façon agréable, respectueuse de l'environnement et accessible financièrement. Avec nos membres et partenaires nous menons des actions et un travail de pression, en rassemblant, en construisant ensemble et en diffusant nos diverses connaissances sur la ville. Nous sensibilisons et conseillons les Bruxellois et les soutenons dans leurs luttes. En tant qu'association indépendante, nous travaillons toujours dans une perspective solidaire et avec un souci constant de participation, d'égalité et de diversité.*